

CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE

1, rue de la Tour
10000 TROYES

COMMISSION PERMANENTE RESTREINTE

SEANCE DU 11 AOUT 2026

La séance, présidée par M. Bret est ouverte à 11 heures 00

Objet : Etat des Secours

Nombre de membres : 3	
Nombre de membres en exercice :	
3	
Présents 3	Votants 3

Date de convocation 06 août 2026
Date d'affichage 06 août 2026

Sont présents :

- ⇒ M. Marc Bret
- ⇒ M^{me} Rachida Boudadi
- ⇒ M. Jean Lauvergeat

Est excusée :

- ⇒ M^{me} Flavienne Lemelle

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Délibération n°2026.20.01

COMMISSION PERMANENTE RESTREINTE

ETAT DES SECOURS DE LA SEANCE DU 11 août 2026

La Commission Permanente Restreinte qui s'est réunie ce jour a eu à examiner 11 dossiers.

Les 11 dossiers ont été admis.

L'état de secours s'élève à 1 837,16 €

- 937,16 € seront versés en espèces aux bénéficiaires figurant sur l'état d'émargement,
- 900 € seront versés par la régie sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé.

Il vous est proposé d'autoriser l'Ordonnateur à mandater et Madame la Trésorière à payer.

La dépense sera imputée au budget CMAS 2026, article 656 "secours".